

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00302

TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION DU POSTE DE LA JUBILIERE SUR LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL

Le Bureau communautaire a été convoqué le 8 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49 Nombre de pouvoirs : 0 Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, Jean-Claude CHAVANNE. M. CHARVIN. M. Marc Μ. Jean-Luc DEGRAIX. M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, KARULAK. М Robert Μ. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE. M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER. M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON. Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE
Le 22 septembre 2017
VIA DOTELEC - iXBus
042-244200770-20170804-D2017003020-DE
DATE D'AFFICHAGE :20170922



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION DU POSTE DE LA JUBILIERE SUR LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de sa compétence Energie et adhérant au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension de réseaux au SIEL sur la commune de Saint-Joseph.

Le SIEL perçoit en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel

Détail	Montant HT des travaux	Participation Commune	Participation SEM
Mutation du transformateur de la "Jubilière"	1 242,00 €	0,00€	0,00€
Extension du réseau basse tension du poste de la "Jubilière"	7 120,00 €	0,00€	4 222,00 €
Renforcement du réseau basse tension du poste de la "Jubilière"	35 230,00 €	0,00€	0,00€
Total	43 592,00 €	0,00€	4 222,00 €

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la Communauté Urbaine, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard du TP 12,
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,</u>

- la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204172.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU